



Engines and Transmissions



Syndicat CGT
Monsieur COURBE Ludovic
Secrétaire

Bourbon-Lancy, le 17 Février 2010

Nos Réf. : 10.077

Monsieur le Secrétaire,

Nous accusons réception de votre communication du 9 février 2010 par laquelle vous mettez « en cause » notre « organisation du travail sur l'anneau 1 des blocs et des classes », celle-ci étant « axée sur la gestion productive au détriment des valeurs humaines », en soutenant que « cette méthode de management » « génère énormément de pression et de stress à l'ensemble des salariés ». Vous demandez « en alternative » « l'ouverture d'une négociation permettant la mise en œuvre d'un accord sur le droit d'expression directe et collective des salariés, conformément à l'art. L 2281-1 et suivant du code du travail ».

Dans le cadre du système de production au sein de FPT, la recherche de l'excellence industrielle à travers la mise en œuvre de la démarche WORLD CLASS MANUFACTURING (WCM) concerne l'organisation de l'usine dans son ensemble, du système Qualité, à la maintenance, à la gestion des coûts, à la logistique, et ce à travers une évolution progressive et constante au gré des étapes successives dans chacun des piliers.

Ce système se base sur la recherche systématique de chaque type de gaspillage et de perte, avec l'implication de tous les collaborateurs dans un cadre de communication constructive et ouverte.

L'objectif de l'excellence industrielle est de construire un système de production dans lequel :

- la sensibilité à la sécurité est une valeur de base primordiale
- l'implication des personnes au sein de l'entreprise est le moteur du changement
- la voix du client arrive jusqu'à nos ateliers
- les leaders ont une passion pour les standards (normes)
- aucune forme de gaspillage n'est acceptée
- les méthodes sont appliquées avec rigueur et ténacité
- toutes les anomalies sont visibles

L'application des outils et des méthodologies tire sa force :

- de l'implication des personnes:
- de l'investissement dans leurs compétences.

Le résultat est un changement culturel qui aide les personnes à voir avec des yeux nouveaux et à réfléchir comme hommes d'action et agir comme hommes de réflexion.

Cette démarche poursuit et améliore la philosophie à la base de l'Usine Intégrée, des groupes intégrés (aujourd'hui U.T.E, Unité technologiques élémentaires) et enfin des équipes autonomes.

FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE S.A.
Etablissement de Bourbon-Lancy
79 Avenue Puzenat
71140 Bourbon-Lancy, FRANCE
Tél. +33.(0) 3 85 89 40 00
Fax +33.(0) 3 85 89 40 46

Siège Social :
5 Rue Pierre Timbaud
58600 Garchizy, FRANCE
Tél. +33.(0) 3 86 90 71 00
Fax +33.(0) 3 86 38 82 18

Société Anonyme
au capital de 73 444 960 Euros
R.C.S. Nevers 350 693 586
N° TVA : FR 49 350 693 586

Cette organisation, en place désormais depuis de nombreuses années, a été présentée comme chaque modification importante de l'organisation du travail aux instances représentatives. Sans rien inventer de nouveau, la Direction a seulement la volonté de revitaliser ce processus pour continuer la marche de l'Etablissement vers l'excellence par le biais de l'implication des personnes.

Il n'est pas besoin de vous rappeler que l'organisation de l'Usine intégrée fait référence à un système de valeurs et de lignes directrices centrée sur l'Homme et l'équipe de travail

- *Déléguer, Responsabiliser, Motiver et Valoriser les compétences (développer la polyvalence et les multi-fonctions).*
- *Valoriser l'Équipe Autonome et chaque poste de travail en tant qu'éléments clés de l'amélioration constante.*
- *Travailler en Équipe pour améliorer sans cesse la qualité, les coûts et le service (délais).*

En production, l'U.T.E. travaille en équipes autonomes.

L'équipe autonome a pour rôle de garantir le respect des standards de qualité, de quantité et le lead-time programmé, elle est responsable de l'exécution du travail et elle s'implique dans l'amélioration du processus et des résultats. S'il y a dérive par rapport au standard, on cherche à la corriger grâce au travail d'équipe (team-work). Elle est le lieu dédié au problem solving et aux méthodes de contrôle et d'amélioration du processus et de ses flux.

Le travail en équipe est à la base de la réunion d'équipe autonome, que la Direction veut remettre en place et redynamiser sans rien inventer pour continuer la marche de l'Etablissement vers l'excellence par le biais de l'implication des personnes.

Conscients de nos obligations en matière de prévention des risques professionnels dont les risques psychosociaux, pour lesquels des discussions sont actuellement en cours, la Direction tient à confirmer qu'elle restera vigilante et attentive à l'examen de toute situation à risque portée à sa connaissance.

Toutefois, nous insistons sur le fait qu'aucune confusion ne doit être faite entre les réunions d'équipes autonomes, axées sur la gestion productive à implication collective, et le droit d'expression directe et collective des salariés. Conformément à l'art. L. 2281-1 et aux suivants, nous vous reconfirmons la disponibilité à engager des négociations sur le sujet.

D'ores et déjà, nous vous informons, ainsi que l'ensemble des Organisations syndicales, que les Délégués Syndicaux Centraux seront conviés le 24 février prochain à Garchizy, pour aborder ce sujet.

La Direction vous reconfirme ainsi sa volonté d'entretenir avec l'ensemble des organisations syndicales des relations fondées sur un esprit de dialogue et d'échanges constructifs.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, mes salutations distinguées.

C. VENDANGE

Directeur



Copie : Docteur PIERROT
Monsieur ANDRE
Monsieur LANG
Monsieur NIVAULT : Inspecteur du Travail
Monsieur SIEMBIDA
Syndicat FO
Syndicat SNI